



+ 60 ans (sauf PCH)

Sans Aide

SERVICES DEPENDANCE

• Se référer aux tarifs des services confor

Avec Aide organismes

- APA semaine : 27.90€ (26.44€ HT)
- APA dimanche/jf : 34.87€ (33.05€ HT)
- APA 1er mai/25 Déc : 55.80€ (52.89€ HT)
- PCH semaine : 24.58 € (23.30€ HT)
- PCH week-end : 34.87€ (33.05€ HT)
- PCH 1er /JF : 55.80€ (52.89€ HT)
- CARSAT/CPAM/CNRACL : 26.80 € (25.40€ HT)
- TVA 5.5 %
- Tarif à l'heure
- Minimum intervention 30 min
- Majoration 100 % 1er mai et 25 décembre



- 60 ans

SERVICES CONFORT

- Soins de nursing : 32,75€ TTC (29,77 € HT)
- Entretien logement : 30,75 € TTC (27.95 € HT)
- Entretien linge : 30,75 € TTC (27.95 € HT)
- Préparation repas : 30,75 € TTC (27.95 € HT)
- Assistance administrative : 32,75€ TTC (29,77 € HT)
- Heures convivialité : 32,75€ TTC (29,77 € HT)
- Accompagnement véhiculés ou non 32,75€ TTC (29,77 € HT)+ frais km
- Pack sortie hospi : 170 € TTC (154,55 € HT)
- Achat/livraison courses non réfrigérée : 32,75€ TTC (29,77 € HT)+ frais km
- Taux Plein (client en cours) : 30,75 € TTC (27.95 € HT)
- TVA 10 %
- Tarif à l'heure
- Minimum intervention 1h
- Majoration 25 % les dimanches/jours fériés
- Majoration 100 % 1er mai et 25 décembre



SERVICES ANIMAUX

- Tarif unique de 30,75 € TTC (27.95 € HT)

- TVA 10%
- Tarif à l'heure
- Minimum intervention 1h

Tarif frais km pour les accompagnements véhiculés : entre 0 et 5 km : 0.50 cts/km – à partir de 6km jusqu'à 15km maxi : 0.75 cts/km

- On rappelle que les services exclusivement liés aux gestes essentiels de la vie quotidienne rendus aux personnes âgées et/ou en situation de handicap sont taxés au taux de TVA de 5.5 %.
- Les heures sont calculées au centième

Modes de paiement

ð Chèque bancaire ou postal

ð Chèque Emploi Service Universel (CESU) * *Les règlements par CESU feront l'objet d'une participation forfaitaire mensuelle de 2.00€.*

ð Espèces

Les règlements s'effectuent mensuellement à réception de facture. Pour tout retard de paiement, des frais de relance sont appliqués :

- **Frais de relance 1 : 3 € TTC**
- **Frais de relance 2 : 5 € TTC**
- **Frais de relance 3 / mise en demeure avant huissier : 10 € TTC**
- **Frais de rejet de prélèvement : 20 € TTC**

Conditions

∫ Mode d'intervention : uniquement en **mode prestataire**

∫ **SERVICES 76 s'engage à remettre gratuitement un devis personnalisé à toute personne à qui elle propose une prestation ou un ensemble de prestation dont le prix total est supérieur ou égale à 100 € TTC ou à toute personne qui en fait la demande**

∫ Nous mettons du matériel à disposition (ex : badge pour pointage) à votre domicile. Il sera à nous restituer à la fin du contrat de prestation sous peine de facturation de **frais de non-restitution et/ou de perte** à hauteur de 15 € TTC

Vous pouvez contacter les services du Président du Conseil Départemental,

Monsieur Bertrand BELLANGER, à l'adresse suivante :

Conseil Départemental

Quai Jean Moulin

CS 56101

76101 Rouen Cedex

Ou en appelant le 118 612